

(1)

(N° 248.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 JUIN 1858.

Libre sortie des charbons de bois, par la frontière du grand-duché de Luxembourg.

(Pétitions du conseil communal d'Arlon, des propriétaires de bois et des habitants de Guirsch et Heckbous, analysées dans les séances du 5, du 8 et du 9 juin 1858.)

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'INDUSTRIE (*), PAR M. LESOINNE.

MESSIEURS,

Le conseil communal de la ville d'Arlon, des habitants de Guirsch et Heckbous, et des propriétaires de bois de la province de Luxembourg, demandent la libre sortie des charbons de bois par la frontière du grand-duché de Luxembourg.

Votre commission permanente de l'industrie, a déjà eu l'honneur de vous présenter son rapport, dans une de nos précédentes séances, sur deux pétitions ayant pour but le même objet.

Les considérations que font valoir les derniers pétitionnaires et qui nous ont paru fondées, en raison, étant les mêmes que celles énoncées dans les deux premières pétitions, votre commission de l'industrie croit pouvoir s'en référer à son rapport précédent et adopter les mêmes conclusions.

En conséquence, elle a l'honneur de vous proposer le renvoi de ces pétitions, à M. le Ministre des Finances.

Le Rapporteur,
CH. LESOINNE.

Le Président,
F. A. MANILIUS.

(*) La commission est composée de MM. MANILIUS, président, LOOS, JANSSENS, VAN ISEGHEM, LESOINNE, ALLARD, DAVID, SABATIER et JACQUEMYNS.